

Bilan de compétences DIGITAL



Ressources *Humaines*
HUMAINEMENT PLUS GRAND



Principes généraux



Vous avez décidé de faire un bilan de compétences et allez en être l'acteur. C'est une démarche importante qui va vous demander un grand effort de réflexion, au cours de laquelle nous allons vous accompagner.

En effet, le bilan de compétences a pour objet de vous permettre d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, vos motivations et intérêts professionnels afin de définir un projet professionnel personnalisé.

Nous vous rappelons que nous sommes tenus au secret professionnel, et que vous seul êtes le propriétaire des résultats du bilan. Son contenu ne sera communiqué à aucune institution ou personne extérieure à notre cabinet.

De plus, cette démarche est basée sur le volontariat, vous ne pouvez être contraint d'effectuer un bilan de compétences.

Avant de vous engager nous vous proposons de parcourir notre démarche de bilan pour plus d'informations sur notre savoir-faire, nos méthodes et outils de bilan de compétences.

Objectifs du bilan

- 1 Prendre conscience de ses réalisations
- 2 Découvrir des axes de développement inexploités et atteignables
- 3 Faire émerger un ou des projets professionnels en lien avec les capacités, valeurs et intérêts
- 4 Elaborer un ou des projets réalistes et réalisables et en lien avec le marché de l'emploi



Entretien préalable gratuit et sans engagement

Il permet de faire connaissance avec votre consultant référent qui vous accompagnera durant le bilan :

- Présentation des objectifs et du cadre réglementaire du bilan de compétences
- Présentation de la méthodologie utilisée, du cabinet et des moyens matériels et humains disponibles
- Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.
- D'une durée de 30 à 45 min
- Aucun prérequis nécessaire à l'admission

Mise en place du suivi

Un suivi individuel est assuré par un consultant référent, interlocuteur privilégié durant le bilan.

Phase
préliminaire

Phase
d'investigation

Phase
de conclusion



Entretiens individuels réalisables en **présentiel** dans nos locaux ou en **distanciel** en visioconférence



Accompagnement rythmé par des rencontres en face à face avec le consultant et des phases de travail autonomes en asynchrone via notre solution digitale



Une salle documentaire à disposition avec soutien logistique (Internet, livres, PC, imprimante, photocopieur...).



Phase préliminaire

Vous informer sur le déroulement du bilan de compétences.

Définir le contexte de mon Bilan :

- **Échanger** sur votre environnement personnel et professionnel
 - **Co-construire** les objectifs opérationnels afin de personnaliser mon accompagnement
- Confirmer votre **engagement** au cours de cette démarche.

Phase d'investigation

Entreprendre un travail de découverte de soi

- En fonction des objectifs, identifier les **caractéristiques** personnelles à analyser : personnalité, intérêts, motivations et valeurs professionnels,
- Identifier vos acquis et atouts professionnels.
- Déceler vos **ressources** et vos potentialités inexploitées.

Rechercher et confronter des pistes professionnelles :

- Définir une stratégie de recherche
- Analyser les choix et les confronter
- Identifier l'accessibilité et la faisabilité économique des projets

Choisir et Valider un ou des **projets professionnels**.

Phase de conclusion

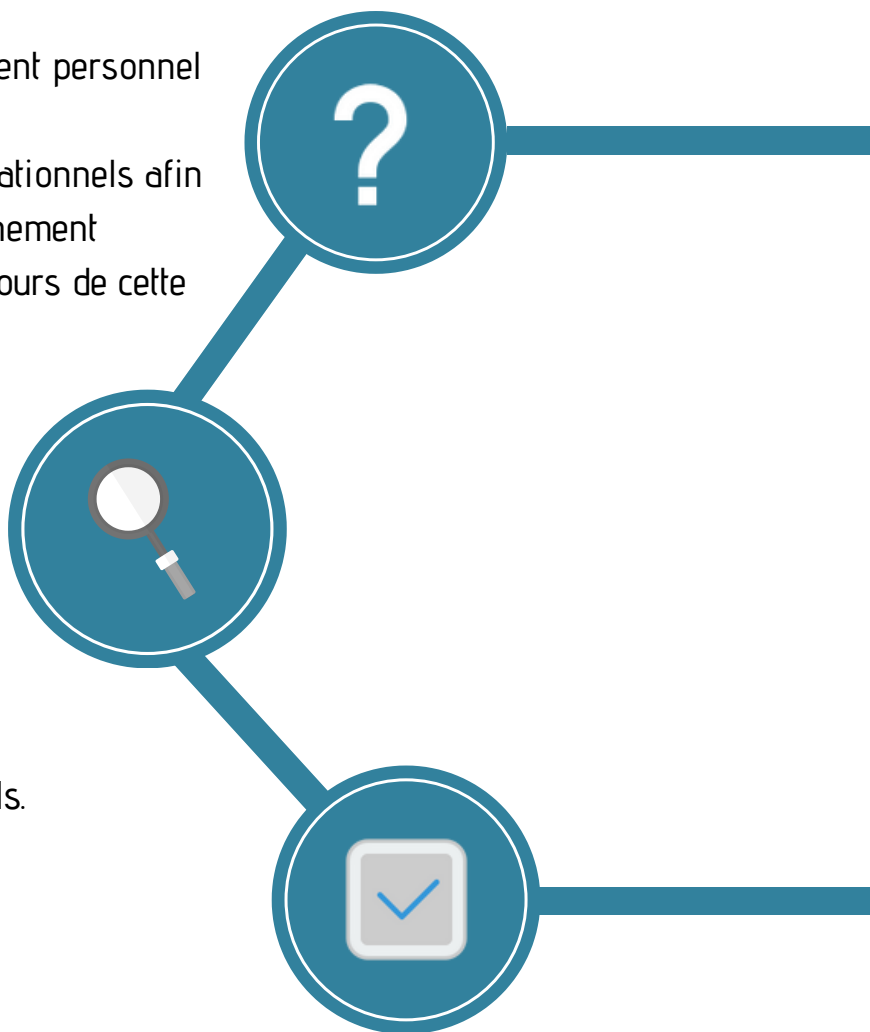
Elaborer un plan d'action stratégique pour atteindre son projet

Prendre connaissance et vous approprier les **résultats du bilan**.

Lors de cette phase de conclusion nous présentons et remettons le document de synthèse du bilan de compétences.

Suivi post-bilan

Entretien individuel à **6 mois** pour faire le point sur l'avancement du projet professionnel (réalisations effectuées ou à venir).



Modalités



8 RDV d'une durée de 1h en visio
Soit 8h avec le consultant sur 24h



Activités semi-guidées à distance avec MyTalents (ordinateur ou smartphone) avec suivi consultant en temps réel
Bilan de compétences 100% à distance



Le délai d'accès est de 14 jours pour débiter le bilan de compétences après la validation de la réservation (délai légal minimum de rétractation)

Tarifs



1100€ TTC

Outils



Accédez aux différentes étapes de votre bilan directement via votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Profitez de contenu interactif, des exercices et vidéos.

Découvrez une nouvelle expérience du bilan de compétences avec MyTalents !



Encyclopédie métiers avec matching de métiers/profils.



Plateforme de tests proposant de multiples outils d'évaluation: personnalité et attitudes, leadership, intérêts et motivations, raisonnement, etc.



- ⊕ Des bilans **modulaires** et **sur-mesure** adaptés à votre situation.
- ⊕ Un bilan « **nouvelle génération** » avec un **consultant dédié** et un suivi de votre bilan **24/24 via MyTalents** sur smartphone, tablette ou ordinateur.
- ⊕ Une **culture entrepreneuriale & start up !**
- ⊕ La possibilité de participer en bonus à des **ateliers collectifs et interactifs**.
- ⊕ La vision « **marché du travail** » de notre équipe, avec un cabinet de recrutement intégré.
- ⊕ Un esprit **convivial & cocooning** et aussi...



Lieux



Siège social

8 avenue du Dr Lefebvre, Entrée A
06270 Villeneuve-Loubet
04 93 73 81 63

Axelle HERLEMONT

Directrice opérationnelle associée

Référente Handicap

06.50.06.29.56



A distance

Nos consultants vous accompagnent également à distance via MyTalents.



Pour toute personne possédant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) et souhaitant un aménagement spécifique de notre accompagnement, nous vous invitons à prévenir votre consultant référent.



Sur 73 personnes qui ont réalisés la prestation, 97% des bénéficiaires sont allés au terme du bilan, quelque soit la formule retenue.

Sur 9 personnes qui ont réalisé le bilan de compétences digital, 98% sont satisfaits d'après notre enquête de satisfaction à chaud.

Statistiques réalisées entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023

« L'accent est mis sur la *convivialité*, la *confiance* et la *simplicité d'utilisation* des outils mis à disposition du bénéficiaire »

Nos CGV :

<https://ap-rh.com/conditions-generales-de-vente/>